



Référence courrier :
CODEP-DCN-2024-015142

**Monsieur le Président du groupe permanent
d'experts pour les réacteurs nucléaires**

Montrouge, le jeudi 21 novembre 2024

Objet : Réunion du Groupe permanent d'experts pour les réacteurs nucléaires (GPR) du 17 octobre 2024
Saisine du GPR sur le retour d'expérience de l'exploitation des réacteurs électronucléaires d'EDF et des réacteurs étrangers pour l'année 2022.

Monsieur le Président,

Le retour d'expérience des événements et des situations d'exploitation intervenus dans les réacteurs électronucléaires d'EDF, mais également dans les réacteurs étrangers et les autres installations industrielles, fait l'objet d'un examen régulier par l'ASN. Cet examen permet en particulier d'évaluer les actions engagées par EDF pour corriger les anomalies détectées et en prévenir la réapparition. Il participe à l'amélioration continue de la sûreté des installations.

Je souhaite ainsi recueillir l'avis du GPR sur le caractère suffisant et la pertinence des dispositions prises par EDF pour le traitement des événements significatifs survenus en 2022 en France, en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection, ainsi qu'à l'étranger en matière de sûreté nucléaire. Vous vous positionnerez aussi sur les évolutions des tendances en matière de typologie des événements déclarés et de leurs causes et sur la pertinence des plans d'actions engagés par EDF au vu de ces évolutions. Pour votre information, l'analyse des événements significatifs relatifs à l'environnement consistera cette année en la recherche pour chaque événement de l'efficacité des différentes lignes de défenses mises en place par EDF pour maîtriser les risques lors d'activités d'exploitation.

Lors de la précédente sollicitation du GPR sur le retour d'expérience, la bonne utilisation du retour d'expérience dans les processus de suivi et de mise à jour des données de fiabilité utilisées par EDF dans les études probabilistes de sûreté ou dans les demandes d'évolution de règles générales d'exploitation a été instruite. Je souhaite cette année recueillir l'avis du GPR sur la déclinaison de ce processus sur les données de fiabilité des pompes du circuit d'alimentation de secours des générateurs de vapeur.

Enfin, au vu des nombreux aléas survenus ces dernières années lors de l'installation puis de l'exploitation des diesels d'ultime secours (DUS) installés sur chacun des réacteurs à la suite de l'accident de Fukushima-Daiichi, je souhaite recueillir l'avis du GPR sur la fiabilité de ces DUS et leur capacité à assurer leurs missions. Vous analyserez également la prise en compte du retour d'expérience issu de l'installation des DUS en vue de sa valorisation pour la mise en œuvre de futures modifications de même ampleur.

Des membres du Groupe permanent d'experts en radioprotection (GPRP) seront également conviés à participer à la réunion du GPR lors de laquelle ces sujets seront étudiés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général adjoint

Signé

Julien COLLET